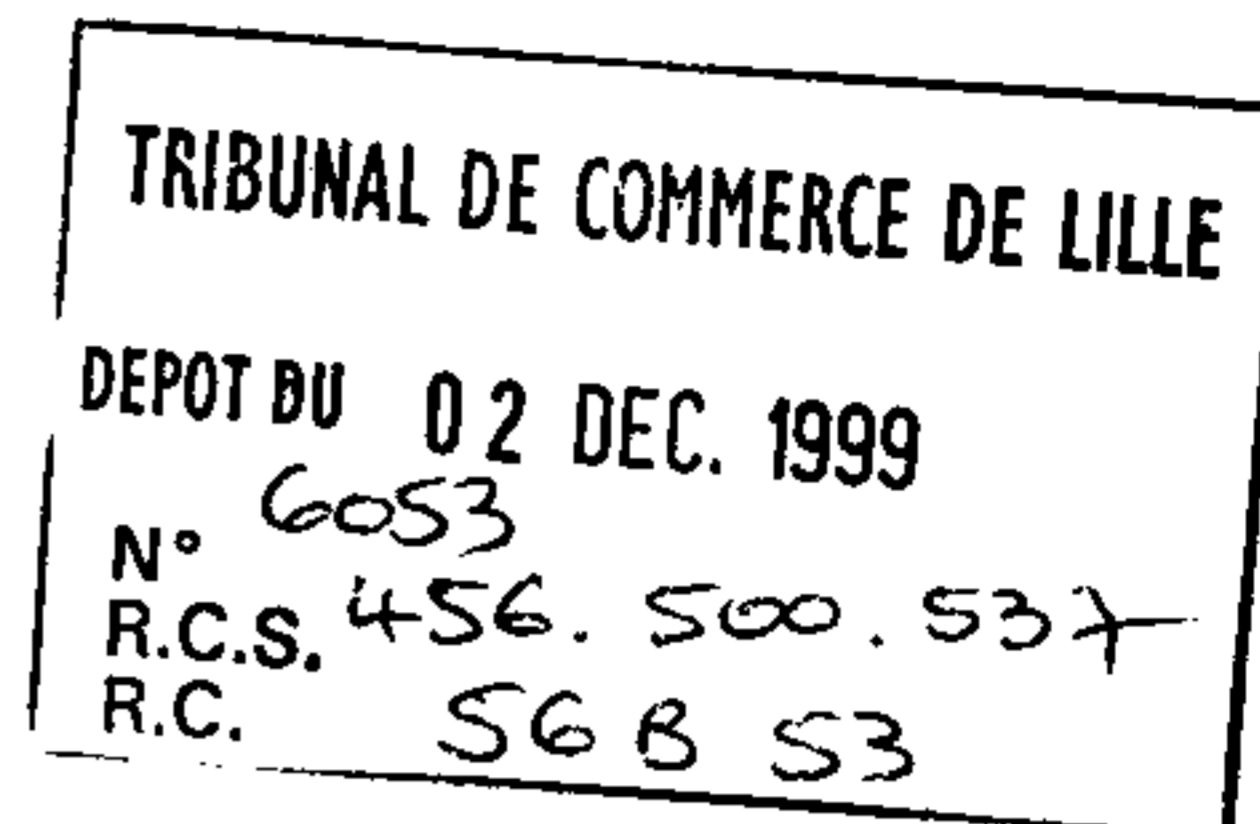


02 DEC. 1999



Je soussigné :

Jean-Marie MESSIER,
Président Directeur Général de VIVENDI
*société anonyme au capital de 3.268.746.580 euros,
dont le siège social est 42, avenue de Friedland – 75008 PARIS,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 780 129 961,*

22 134

agissant en qualité d'associé commandité de la Société DALKIA – société en commandite par actions au capital de 221.077.248 euros, dont le siège social est 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 59350 SAINT ANDRE,

après avoir pris acte de la décision prise par M. Armand BURFIN de cesser ses fonctions de Gérant de la Société DALKIA au cours de la séance du conseil de surveillance de cette société en date du 15 novembre 1999,

nomme, à compter de ce jour, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, en qualité de nouveau gérant de la Société DALKIA :

Monsieur Jean-Pierre DENIS
*Né le 12 juillet 1960 à Quimper (29)
demeurant : 1, boulevard Richard Wallace – 92200 NEUILLY-sur-SEINE*

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 29 décembre 2003.

Il est rappelé que le gérant, investi des pouvoirs pour agir au nom de la société, exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou par les statuts aux assemblées des actionnaires, au conseil de surveillance et aux associés commandités.

Fait à Paris, le 15 novembre 1999
en quatre exemplaires

02 DEC. 1999

Je soussigné : Armand BURFIN

Président la Société CGC HOLDING

*société anonyme au capital de 912.299.166,40 euros,
dont le siège social est 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 59350 SAINT ANDRE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le n° 403 211 295,*

agissant en qualité d'associé commandité de la Société DALKIA
société en commandite par actions au capital de 221.077.248 euros,
dont le siège social est 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 59350 SAINT ANDRE,

compte tenu de la décision que j'ai prise de cesser mes fonctions de Gérant de la Société DALKIA au
cours de la séance du conseil de surveillance de cette société en date du 15 novembre 1999,

nomme, à compter de ce jour, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de la
Société DALKIA, en qualité de nouveau gérant de cette société :

Monsieur Jean-Pierre DENIS

né le 12 juillet 1960 à Quimper (29)

demeurant : 1, boulevard Richard Wallace – 92200 NEUILLY-sur-SEINE

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 29 décembre 2003.

Il est rappelé que le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance
au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux
expressément attribués par la loi ou par les statuts aux assemblées des actionnaires, au conseil de
surveillance et aux associés commandités.

Fait à Paris, le 15 novembre 1999
*en quatre exemplaires
pour servir et valoir ce que de droit.*

